

Recensement 2026 : tous comptés, tous concernés !

Page 4

L'actualité administrative de la commune

Inscriptions sur les listes électorales, obligations légales de débroussaillage, informatisation des cimetières... retrouvez l'actualité et les démarches administratives qui concernent votre commune.

Lire page 5-6

Budget participatif 2025

Après le vote les travaux ! Des attaches pour vélos dans le bourg et le lavoir de Pélissier ainsi que la fontaine de Bournel restaurés.

Lire page 7



L'édito du maire

**Chères Lalbenquoises,
Chers Lalbenquois,**

Depuis la rentrée de septembre, les associations lalbenquoises ont repris leurs activités qu'elles ont présentées lors du forum des associations le 13 septembre dernier. Je mettrai simplement l'accent sur le mois d'octobre marqué par les manifestations au profit de la recherche contre le cancer du sein. La commune de Lalbenque s'est inscrite dans cette démarche grâce au club de randonnée dont l'animation proposée au cours de la matinée du 5 octobre a permis de récolter 2 000 €.

Ce journal, comme d'habitude, aborde l'actualité de notre commune.

Les principaux travaux concernent :

- Les budgets participatifs qui viennent de se terminer dans le centre bourg, à Pélissié et à Bournel.
- La plaine de jeux (terrain de foot) : les aménagements se poursuivent bien que perturbés par les intempéries.
- Les composteurs collectifs : de nouveaux points de compostage ont été installés dans le centre bourg. Vous trouverez leur mode d'emploi dans ce journal.

Au mois de janvier aura lieu un temps fort de la vie municipale qui se déroule pendant 1 mois tous les cinq ans : il s'agit du recensement de la population. Cinq agents recenseurs ont été recrutés pour venir à votre domicile afin de vous aider à remplir le questionnaire officiel de l'INSEE. Cette opération permet de mesurer l'évolution de la population de Lalbenque et ses caractéristiques. C'est en fonction de ces résultats que l'État attribue ses dotations aux communes. Je vous invite à réserver le meilleur accueil aux agents chargés de cette importante mission.

Je vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année.

Liliane Lugol, Maire de Lalbenque

Infos municipales



Principales décisions du conseil municipal

Conseil municipal du 11 juillet **Etude pluvial et assainissement**

Cette étude réalisée dans le cadre de l'étude urbaine " *Vision Lalbenque 2035* " a été présentée par ARTELIA. Elle comprend un état des lieux du patrimoine pluvial, le bilan et les constats et enfin les actions à mettre en œuvre à court et moyen terme.

Conseil municipal du 5 septembre **Candidature au label**

Territoire Engagé pour la Nature

La commune a candidaté à ce label qui reconnaît les collectivités volontaires pour mener des actions en faveur de la biodiversité. L'atlas de la biodiversité communale est l'une de ces actions.

Accueil de la station trufficole du Montat à Lalbenque

Validation d'un accompagnement ADEFPAT en vue d'accueillir la station trufficole du Montat à Lalbenque pour une installation permanente dans un local mis à disposition par la commune rue du Marché aux Truffes.

Conseil municipal du 26 septembre **Plaine de jeux**

Attribution du marché de travaux pour la réfection des terrains de la *Plaine de jeux* (voir page suivante)

Retrouvez l'ensemble des procès-verbaux des conseils municipaux sur simple demande à la mairie ou sur le site internet.

Rencontrer vos adjoints

Tous les samedis de 10h à 12h

Rencontrer votre Maire

Tous les jeudis de 10h à 12h

Sur rendez-vous

Plaine de jeux fin de la procédure amiable et reprise des travaux

Dans le précédent numéro du journal de Lalbenque, un point a été fait sur le dossier de la Plaine de jeux. La fin de la procédure amiable a permis d'envisager la suite du projet.

Après quatre années de procédure, la commune, accompagnée d'un expert et d'un avocat, a décidé – sur les conseils de ce dernier – de lancer un nouvel appel d'offres dans le cadre d'un marché de substitution. Cette démarche permet d'engager de nouvelles entreprises afin de remettre en état les terrains de jeux et de les rendre conformes à leur usage. Les travaux seront financés par la commune, qui se retournera ensuite contre l'entreprise défaillante pour en obtenir le remboursement, ces opérations étant réalisées à ses frais et risques. Parallèlement, une nouvelle maîtrise d'œuvre a été missionnée pour élaborer le dossier d'appel d'offres et estimer le coût des travaux à entreprendre. La maîtrise d'œuvre **Novarea** a analysé les offres des différentes entreprises candidates et le conseil municipal du 26 septembre 2025 a décidé d'attribuer le marché de travaux à l'entreprise **Progreen** pour un montant de 324 000 € H.T., soit 388 000 € T.T.C.



Répartition des travaux

Les travaux de reprise de ces terrains comprennent essentiellement :

- Traitement des abords pour assainir le site et notamment le terrain d'honneur avec la création d'une noue en périphérie qui était prévu au marché initial.
- Reprise des malfaçons, scalpage et reprofilage
- Réalisation d'un réseau de drainage primaire et d'un réseau de drainage superficiel.
- Décompactage, épierrage, nivellement, engazonnement par semis et sablage superficiel de surface.

201 000 € H.T.

241 200 € T.T.C.

Montant des travaux
à réaliser pour la réfection
des deux terrains



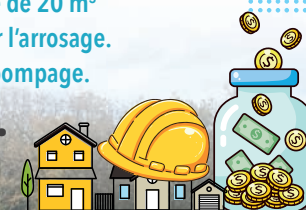
Pour garantir la bonne qualité et la durabilité des nouveaux terrains, notamment celui d'honneur, le maître d'œuvre recommande d'installer un arrosage automatique intégré. Ce dispositif est essentiel pour assurer le bon entretien et le fonctionnement optimal des installations. Ces travaux comprennent :

- Installation d'un réseau d'arrosage.
- Installation d'une cuve de reprise de 20 m³ pour avoir le débit suffisant pour l'arrosage.
- Mise en œuvre d'une station de pompage.

123 000 € H.T.

147 600 € T.T.C.

À la charge de la commune.
Des financements complémentaires
seront sollicités.



Recensement 2026 tous comptés, tous concernés !

Vos agents
recenseurs



Martine Lhept
District n°1

Michèle Fancelli
District n°2

Brigitte Decaigny
District n°3

Patrick Bach
District n°4

René Stévenin
District n°5

Du 15 janvier au 14 février 2026, la commune de Lalbenque organise le recensement de la population. Cet événement a lieu tous les cinq ans...

Comment ça marche ?

1. Vous recevrez début janvier une lettre du maire annonçant le recensement.
2. Chaque agent recenseur en charge d'un district de recensement (un secteur de la commune) et recrutés par la mairie, vous déposera ou vous remettra une notice internet avec vos identifiants personnels. Vous y retrouverez votre numéro de district et l'agent recenseur rattaché. Merci par avance de leur réserver votre meilleur accueil.
3. Vous pourrez alors répondre en ligne en quelques minutes. C'est rapide, sécurisé, écologique et économique.
4. Pour ceux qui rencontreraient des difficultés, des permanences en mairie seront proposées.

Gardez bien la notice, elle contient vos codes personnels.



Et si vous n'avez rien reçu d'ici le 20 janvier 2026, contactez la mairie au **05 65 31 62 33** ou par mail, **secretariat-general@lalbenque.fr**

Répondez en ligne

C'est 10 minutes maximum...
et zéro papier gaspillé !

Pour en savoir plus :
www.le-recensement-et-moi.fr

Pourquoi c'est important ?

Le recensement, c'est la base de nombreuses décisions locales et nationales :

- Il détermine la dotation de l'État.
Plus nous sommes nombreux, plus Lalbenque reçoit de moyens pour réaliser ses projets.
- Il fixe le nombre d'élus au conseil municipal, le nombre de pharmacies, de commerces et certains services publics.
- Il permet d'adapter les équipements collectifs : écoles, crèches, maison de retraite, transports, installations sportives.

Concrètement, grâce au recensement, la commune peut anticiper et développer les services dont vous avez besoin.

Le saviez-vous ?

Vos données personnelles sont strictement protégées :
vos noms disparaîtront des fichiers d'ici le 31 décembre 2027.

Inscriptions sur les listes électorales

Les 15 et 22 mars 2026 se tiendront les élections municipales. Si vous souhaitez participer à ce scrutin et que vous ne vous êtes pas encore inscrits sur les listes électorales de Lalbenque, votre demande d'inscription doit être déposée au plus tard le 6 février 2026.

L'article L.30 du Code électoral repousse ce délai au 10^e jour avant le 1^{er} tour (le 5 mars 2026) dans un certain nombre de situations : déménagement pour motif professionnel après le 6 février, acquisition de la nationalité française ou de la majorité électorale après le 6 février, droit de vote récemment recouvré (pour les personnes qui en avaient été privées par décision de justice).



La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est fixée au **6 février 2026**

L'informatisation des cimetières de Lalbenque, un nouveau service pour les familles

La commune de Lalbenque se dote du logiciel *Gescime*, une solution numérique dédiée à la gestion des cimetières.

Ce nouvel outil permet de simplifier les démarches pour les familles grâce à un service en ligne accessible 24h/24. Les administrés pourront rechercher une sépulture et la localiser directement sur smartphone, tablette ou ordinateur, sans avoir à solliciter les services municipaux.

Pour la mairie, le logiciel garantit une meilleure organisation des concessions, un suivi automatisé des échéances, et un accès rapide à une réglementation constamment mise à jour. Les agents bénéficient ainsi d'un gain de temps précieux pour accompagner les familles.



Mise à jour du plan cadastral par les services de l'État

Dans le cadre de la mise à jour du plan cadastral les agents du Service Départemental des Impôts Fonciers du Lot (S.D.I.F.) effectueront des visites à Lalbenque au cours des mois de septembre, octobre et novembre 2025.

Muni de la liste des permis de construire, déclarations préalables et des permis de démolir en cours, les services du S.D.I.F. se rendent sur chaque propriété concernée pour constater les modifications effectuées. La mise à jour du plan cadastral est faite en fonction des mesures prises sur le terrain : seuls des mesurages extérieurs sont nécessaires.

Ces opérations de conservation cadastrale concourent à la mise à jour des bases des impôts directs locaux, des diverses taxes assimilées et à l'actualisation du plan cadastral.

Elles sont encadrées par l'arrêté préfectoral 2023-54 relatif aux opérations de conservation cadastrale.

Les Obligations Légales de Débroussaillage (O.L.D.), qu'est-ce que c'est ?

Le débroussaillage est une pratique qui vise à réduire les végétaux de toute nature autour des bâtiments pour mieux se protéger du risque incendie. Il permet de protéger les personnes et les biens en ralentissant la propagation du feu, en réduisant son intensité, et en facilitant le travail des sapeurs pompiers.

Les Obligations Légales de Débroussaillage sont nécessaires dans un rayon de 50 mètres autour de la construction :

- Couper ou broyer la végétation basse régulièrement
- Couper les branches situées à moins de 2 mètres du sol.
- Pour les voies privées, maintenir un passage de circulation libre de toute végétation de 4 mètres de haut par 4 mètres de large.
- Assurer une protection renforcée dans un rayon de 3 mètres autour de la construction.

Quand et comment réaliser les travaux ?

- > Coupe des broussailles, des arbustes sous couvert d'arbre et élagage préconisés de novembre à février.
- > Coupes des reprises et de l'herbe préconisée à partir du mois de juin à réitérer dès que la repousse atteint 50 centimètres de haut.

Le débroussaillage incombe à tout propriétaire de constructions situées à moins de 200 mètres des massifs forestiers identifiés à risque. À Lalbenque la quasi totalité du territoire communal est concerné par le zonage informatif des O.L.D., donc la plupart des propriétaires lalbenquois doivent appliquer des mesures de débroussaillage dans un rayon de 50 mètres.

Attention : la déchèterie ne prend en charge que les branchages. N'y apportez pas vos déchets de tonte ou de petits feuillages.

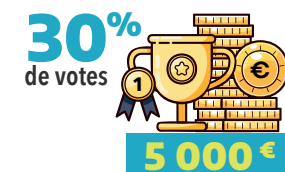
Pensons à la biodiversité !

Maintien possible des îlots de végétation (zones sans application des O.L.D.) à distance d'au moins 20 mètres de la construction.

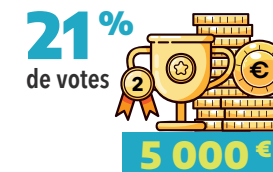
Budget participatif 2025 : après le vote, les travaux !

Le 14 juin dernier, les résultats du cinquième budget participatif ont été annoncés sur les marches du parvis de la mairie. 326 lalbenquoises et lalbenquois ont voté pour départager les six projets soumis au vote. Petit rappel...

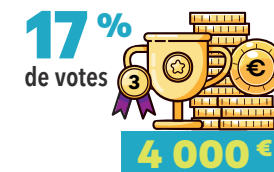
Les trois projets lauréats



Restauration
du lavoir de Péliissié

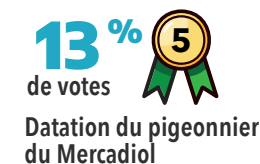
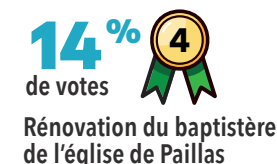


Restauration de la
fontaine de Bournel



Attelage pour vélo
en centre bourg

Les 3 projets non retenus



Depuis la fin de la rentrée, les trois projets lauréats ont été réalisés



Trois zones
d'attaches vélos
dans le centre bourg



Le puits de Bournel
conforté et sécurisé
après deux ans d'attente



Le lavoir de Péliissié
est restauré après
un travail de préparation
important réalisé par
les habitants du hameau,
qu'il faut saluer



Destins brisés une exposition et une réparation

Lors d'une visite des élèves du collège, un groupe s'est arrêté devant le monument aux morts de la commune. Un élève a remarqué une nouvelle plaque sur laquelle il a pu lire "Camille Gaillard 1939-1945".

En effet, l'année 2025 marquant le 80^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, la commune a réparé un oubli et a inscrit sur le marbre, le nom de Camille Gaillard, mort pour la France, validé par l'O.N.A.C. du Lot (Office National des Anciens Combattants), sur les 2 monuments de Lalbenque et de Saint-Hilaire.

Camille Gaillard est né à Balach le 22 juin 1910, deuxième enfant de Rachel Brugidou et Ludovic Gaillard. Celui qui avait fondé un foyer et s'était installé à Ausset dans la maison de sa mère, allait devenir papa quand la guerre est déclarée. Durant la "drôle de guerre", c'est avec stupéfaction que la famille apprend le décès de Camille le 29 décembre 1939, à l'hôpital de Pamiers en Ariège, sans en connaître précisément les causes.

C'est un grand cortège qui l'accompagnera au cimetière de Saint-Hilaire. La communauté villageoise ainsi rassemblée, abasourdie et triste par ce destin brisé qui frappa la famille Gaillard, rappelant aussi les destins brisés de la Première Guerre mondiale.



Mais la guerre n'est pas finie. Cette guerre d'anéantissement va multiplier les tragédies qui touchent de très nombreux civils : prisonniers de guerre, résistance et collaboration, occupation, politique d'extermination des Juifs...

Destins brisés, l'exposition déployée au début du mois septembre, à la halle de Lalbenque par Jean-Luc Couderc, président de l'association du musée de la Résistance, de la Déportation et de la Libération du Lot. À cette occasion, il a pu recevoir deux classes de 3^{ème} du Collège Sainte-Thérèse de Lalbenque, sous la conduite de leur professeur d'histoire et géographie.



Il a pu également rencontrer des Lalbenquois qui lui ont remis des documents concernant cette période de l'histoire, tragique et complexe.

Ce travail de mémoire se poursuivra avec l'accueil prochain de Monique Landes responsable de la section du Lot de *Ceux de Rawa-Ruska*, ce qui permettra de connaître le destin de certains prisonniers.

Vous possédez des documents, témoignages, photos sur la Seconde Guerre mondiale dans le secteur de Lalbenque. N'hésitez pas à contacter Jean-Luc Couderc au 06 70 53 00 69.

Octobre Rose Une belle mobilisation à Lalbenque

Le dimanche 5 octobre dernier, l'association *Le Mille-Pattes* a renouvelé pour la troisième année une randonnée au profit d'*Octobre Rose*. Près de 350 participants ont parcouru les trois variantes du chemin balisé par l'association. Après l'effort, le réconfort à la salle des fêtes pour se restaurer.

La Ligue Contre le Cancer était présente avec un stand de prévention et la maison médicale de Lalbenque était partie prenante de l'organisation de cette journée. Près de 2 000 € ont été récoltés pour la recherche. Bravo à tous les participants !



2 000 €
Récoltés pour la recherche

"Sauvons l'église de Paillas" La collecte se poursuit !

La première édition de l'opération "Sauvons l'église de Paillas" a permis de récolter entre juin 2024 et septembre 2025 près de 13 000 €. La commission municipale *Aménagement des espaces publics et patrimoine*, les associations *Les Amis de Paillas* et *Récolte* ont organisé une deuxième édition prometteuse avec le loto qui s'est déroulé à la salle des fêtes de Lalbenque le 20 septembre dernier et le vide grenier à Paillas le 28 septembre. Le prochain événement est une soirée musicale et dansante avec Sabrina à la salle des fêtes de Saint-Hilaire. Rendez-vous le samedi 22 novembre 2025 à 20 h 30, entrée 10 € au profit de l'église de Paillas.

Faire un don

Vous souhaitez agir en faisant un don et ainsi contribuer à la restauration de l'église Sainte-Croix de Paillas... Rendez-vous sur le site de la Fondation du patrimoine via le lien ci-dessous. Chaque don compte pour sauver notre patrimoine !

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-sainte-croix-de-paillas-a-lalbenque/101132>



©Fondation du patrimoine

Des composteurs collectifs en ville

Grâce à l'action conjuguée du SYDED et du SICTOM pour les habitants ne possédant pas de jardin, plusieurs ensembles de 3 bacs en bois ont été installés à Lalbenque.

Ces lieux de compostage se situent près de l'église et de la salle des fêtes. Ils s'ajoutent aux composteurs déjà installés dans la résidence des Marronniers et au lotissement de Rescousseries.

D'autres ont été installés pour le restaurant scolaire et l'ALAE. Votre action permettra ainsi de fabriquer un beau compost en quelques mois, disponible pour les massifs de la commune ou pour vos plantes en pot ou les besoins des jardiniers.

Votre action permettra surtout de réduire le poids des poubelles, d'économiser les transports de tonnes de déchets et limitera de beaucoup les odeurs de vos poubelles en cuisine. Le top 5 des bonnes raisons de composter :

1. Réduire les déchets

Les Français produisent 18 millions de tonnes de biodéchets par an. Le compostage permet de jeter 30 % de déchets en moins dans sa poubelle. Ainsi, vous sortez moins souvent le sac noir, et il ne sent plus mauvais...

2. Améliorer la qualité des sols

Le compost est un amendement naturel, une réelle alternative aux engrais chimiques. C'est idéal pour les plantes sur le balcon, le potager.

3. Réduire l'impact sur le climat

Les biodéchets en décharge produisent du méthane, un gaz à effet de serre 25 fois supérieur au CO². Ce n'est pas le cas lorsque ces biodéchets sont compostés, grâce à l'apport d'oxygène.

Le compostage local permet aussi de réduire la pollution liée au transport des déchets.

4. Limiter l'impact économique

Le compostage peut détourner des tonnes de déchets de l'enfouissement et de l'incinération. Cela peut permettre de réduire les coûts de traitement des déchets de plusieurs millions d'euros par an.

5. Valoriser l'engagement citoyen

Composter, c'est participer collectivement à un projet d'intérêt général. Composter, c'est aspirer à une société sans gaspillage, plus responsable.

Le compostage

Construire un usage différent des " déchets verts "

Depuis le début de l'année, les règles évoluent dans les déchèteries : les tontes et les feuilles ne sont plus acceptées.

Ces déchets doivent être perçus comme une ressource utile, précieuse et gratuite pour nos jardins en servant d'engrais et de compost, de protection contre la sécheresse et pour limiter les arrosages.

Le compostage en jardin pour les feuilles, tontes et déchets verts de cuisine peut se faire en simple tas dans un coin de jardin, soit un lieu à fabriquer soit même, soit en commandant un bac en plastique recyclé sur le site du SYDED syded-lot.fr

Une nouvelle entreprise à Lalbenque

Julina Beauty

Institut de beauté à domicile, vous accueille au 208 chemin de la Vayssade à Lalbenque.

Dans un cadre cocooning elle vous propose une large gamme de prestations : soins du visage, massage kobido, extension de cils, massages corporels, manucure, épilation douce.

Contact
06 36 09 65 46



JULINA BEAUTY



Tribune de l'opposition

Un stade opérationnel d'ici 2 ans, pas avant

À l'approche de la fin du mandat, les conseils municipaux des 5 et 26 septembre abordaient le sujet du stade de Guiraudou. Ce projet initié lors du précédent mandat a connu différentes difficultés dans son déroulement.

En séance du 5 septembre, les différentes malfaçons (conception et travaux) ont été présentées ainsi que toutes les démarches effectuées par la municipalité pour imposer la remise aux normes du terrain. Sur conseil d'un avocat, la municipalité relance un nouvel appel d'offres pour désigner une nouvelle entreprise dans le cadre d'un marché de substitution. Les élus de *Lalbenque pour tous* sont favorables à la reprise des travaux. La résolution des litiges a été trop longue : quasiment un mandat entier !

Bien souvent, nous n'avons pas obtenu de réponses à nos questions sur ce sujet au cours du mandat. L'approche des prochaines élections semble avoir donné un coup de fouet à ce projet poussiéreux. Réelle volonté ou simple ambition électorale de la part de l'actuelle majorité ? Nous restons mesurés car après le terrain, restent encore les équipements dont les vestiaires indispensables. L'ancienne majorité avait travaillé sur un projet d'équipements.

Eric Morand, l'architecte retenu pour cette partie des travaux avait présenté son projet en conseil municipal et les futurs utilisateurs avaient été associés. Ce projet a été abandonné par l'actuelle majorité avec les procédures engagées.

Le stade ne sera donc sans doute au mieux pas opérationnel avant 2 ans.





Agenda

12
novembre

Retourner à Sölöz
Festival Visages d'ailleurs
> 20 h 30 - Salle communautaire

14
novembre

Le comparatisme à l'épreuve des génocides
Conférence avec le professeur Kervorkian
> 20 h 30 - Salle communautaire

15
novembre

La Cabine d'écoute
Salon du Polar en partenariat avec Ciné-Lot
> 10 h à 18 h - Médiathèque de Lalbenque

22
novembre

Soirée musicale et dansante
avec Sabrina - *Les Amis de Paillas*
> 20 h 30 - Salle des fêtes de Saint-Hilaire

29
novembre

Exposition
Par les ateliers de Peinture, aquarelle
et dessin, loisirs créatifs - *ALCEP*
> Halle de la mairie

Marché de Noël
Comité des fêtes de Lalbenque
> Salle des fêtes de Lalbenque

14
décembre

Randonnée de Noël
Club de V.T.T. Lalbenque
> 7 h 30 - Salle des fêtes de Lalbenque

1er
décembre

Lancement du calendrier de l'Avent virtuel
La Tresse
Proposé par l'association *Ni Queue Ni Tête*
> 21 h - Amphithéâtre de Lalbenque

02
décembre

Ban de la Truffe
Ouverture de la saison 2025-2026
> Dès 13 h - Rue du marché aux truffes

06
décembre

Petit marché de Noël
Issia Pourquoi Pas
> Halle de la mairie

12
décembre

Soirée surprise
du calendrier de l'Avent
La Tresse
> 20 h 30 - Amphithéâtre de Lalbenque



**23
24
25**
janvier

Fête de la truffe à Lalbenque
Retrouvez le programme complet
sur capitaledelatruffe.lalbenque.fr

Liliane Lugol, Maire de Lalbenque
et l'ensemble du Conseil Municipal
vous adressent leurs meilleurs vœux
pour l'année



Dimanche **4**
janvier

Cérémonie des vœux
16 h - Salle des fêtes de Lalbenque

Rendez-vous sur www.lalbenque.fr
05 65 31 61 17 / mairie@lalbenque.fr

@mairiedelalbenque

Publication de la Mairie de Lalbenque - Directeur de publication : Liliane Lugol - Réalisation : No Couac, Magali Progler pour Henji
Impression : ESAT de Boissor - Tirage sur papier 100% recyclé : 1 100 exemplaires



Téléchargez
gratuitement
Intramuros
Lalbenque
ou flashez
ce QRcode